



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 02.07.2021

Publications supplémentaires: KABVS 02.07.2021

Date d'échéance prévue: 02.07.2026

Numéro de publication: KK04-0000020262

Entité de publication

Offices des poursuites et faillites du district de Monthey, Avenue du Crochetan 2, 1870 Monthey 2

Etat de collocation et inventaire Société Hôtelière des Thermes de Val-d'Illiez SA

Débiteurs:

Société Hôtelière des Thermes de Val-d'Illiez SA
CHE-102.720.873
Thermes de Val-d'Illiez .
1873 Val-d'Illiez

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.
Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 22.07.2021

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 12.07.2021

Lieu de dépôt des documents:

Offices des poursuites et faillites du district de Monthey, Avenue du Crochetan 2, CP
1216, 1870 Monthey 2
D. Gillabert, Préposé

Remarques:

Date du dépôt : 02.07.2021

L'inventaire ainsi que les états des charges sont aussi déposés (art. 32 OAOF).